

Les territoires de la Mondialisation

I Les espaces dominants de la mondialisation

A Des centres dynamiques

La Triade

La **Triade**, un terme popularisé par l'économiste japonais **Ohmae**, désigne les trois pôles majeurs de la mondialisation : l'Amérique du Nord, l'Asie orientale et l'Europe occidentale. Ceux-ci concentrent la majorité de la puissance militaire, politique, scientifique, culturelle et économique du monde :

- La plupart des **richesses** : 68% du **PIB mondial**, 85% de la capitalisation boursière, 75% de la production mondiale.
- Les **centres de décision** (sièges sociaux des FTN), de **recherche** et d'enseignement (universités et laboratoires).
- **75% des échanges commerciaux mondiaux** (50% en provenance ou en direction de l'Union européenne).

L'archipel métropolitain mondial

Souvent installées au cœur des pôles de la Triade, les métropoles forment aujourd'hui un espace privilégié de la mondialisation. Les **mégapoles** présentes dans la Triade (New York, Londres, Paris, Tokyo, Shanghai) sont des **villes mondiales** en ce sens qu'elles cumulent toutes les fonctions économiques, politiques et culturelles possibles.

Un **mégapole** est un territoire urbain étendu sur plusieurs agglomérations se superposant, qui concentre des fonctions importantes dans tous les domaines.

Ces villes sont des points névralgiques pour les **échanges internationaux** (informations et biens, mais aussi transports). On les appelle des **hubs** (ou plateforme multimodales). Elles disposent ainsi toutes de ports, aéroports, gares, relais Internet et les **grandes bourses** s'y trouvent.

B L'émergence de pôles concurrents

La remise en cause de la Triade

La mondialisation mène à la fois à l'**intégration** d'espaces aux dynamiques mondiales, et à la **marginalisation** d'autres espaces. C'est selon le premier principe qu'aujourd'hui la position dominante de la Triade est remise en cause :

- D'abord par la montée en puissance de nouveaux Etats dynamiques : les **BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), dont la puissance vient de leur démographie (40% de la population mondiale), mais aussi de leur **économie** (tous sauf l'Afrique du Sud se classent parmi les dix plus grands PIB du monde).
- Ensuite, par l'apparition de **nouveaux centres** : les pays producteurs de pétrole (OPEP) ou de matières premières (agricoles, énergétiques, minières) et les « **pays-ateliers** » comme ceux de l'Asie du Sud (Indonésie).

Des marges demeurent

De l'autre côté, certains espaces subissent la **mondialisation** et sa **valorisation différente** en fonction de la géographie :

- Ainsi les **pays les moins avancés** (PMA) sont peu attractifs pour les **IDE**, et donc mal reliés à la mondialisation et ses réseaux.
- D'autres Etats sont volontairement éloignés de la mondialisation par la communauté internationale : Cuba, l'Iran, la Birmanie pour des raisons **politiques** notamment. Quant à la **Corée du Nord**, sa marginalisation est volontaire.
- Ce qu'on désigne communément comme le « Sud » est donc en fait une réalité très **éclatée**, avec des pays émergents aux métropoles intégrées face à des marges pauvres.

Les **IDE** (investissement direct à l'étranger) sont des flux financiers d'investissement qui transitent d'un pays à un autre.

C L'importance des interfaces

L'**interface** est un type d'espace qui occupe une fonction centrale au sein de la mondialisation. En effet la réflexion globale aujourd'hui nécessite une approche par **échelles**, qui tend à distinguer différents espaces (Nord et Sud, métropole et arrière-pays, etc.)

C'est pour cela que l'interface est déterminante aujourd'hui : elle est au cœur des enjeux de la mondialisation, car elle voit transiter les flux de la mondialisation et symbolise les **inégalités** (entre littoral et intérieur en Chine, par exemple) ; elle peut aussi représenter la réussite de certaines innovations de la mondialisation, comme les **maquiladoras** de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Les **maquiladoras** sont une zone franche qui est installée sur une frontière, qui bénéficie d'avantages économiques, et où se rencontrent en général main d'œuvre d'un pays et emploi d'un autre.

II Les espaces maritimes dans la mondialisation

A Un fort potentiel

Des réserves naturelles et des voies de transport

Les espaces maritimes du monde ont deux caractéristiques qui en font des territoires au centre des attentions dans la mondialisation :

- D'abord, du fait de leurs réserves naturelles **halieutiques** (de la pêche), mais aussi en **hydrocarbures** et ressources **minières**, exploitées *offshore* (sur des plateformes).
- Ensuite, ce sont des voies de **transport** privilégiées : 50 000 navires marchands transitent sur les voies maritimes, réalisant **90% du commerce mondial**. De ce fait une grande part de l'économie se fait sur les littoraux.

L'aménagement des espaces maritimes

Afin de répondre à la **littoralisation** de l'économie, les façades maritimes sont aménagées : les ports et les activités économiques associées sont rassemblés dans de grandes **zones portuaires**.

Par exemple, le port de **Rotterdam** (3^{ème} mondial), voit passer 450 millions de tonnes de marchandises par an. Certains ports, comme celui de Tokyo, Shanghai ou Singapour, s'étendent sur la mer par des **terre-pleins** afin d'augmenter leur capacité d'accueil. De fait les **porte-conteneurs** sont aujourd'hui si gros qu'ils ne peuvent être accueillis quand dans les plus gros ports.

B Les littoraux : tensions et régulation

Des zones de rivalité et d'enjeu

Du fait de cette forte importance économique, les zones maritimes, en particulier le long des littoraux, sont sujets à de nombreuses **rivalités**, et soulèvent des enjeux nouveaux :

- Les détroits les plus stratégiques car les plus **fréquentés** (**Malacca**, Ormuz) sont l'objet de rivalités internationales, de même que les **canaux** de Suez et Panama. Ils sont donc surveillés par les flottes de différents pays, qui éloignent les **pirates** (peu nombreux depuis 2007, sauf en Afrique) et les trafics divers (drogue notamment) autant qu'ils gardent un œil sur une zone stratégique.
- L'exploitation parfois excessive des zones maritimes soulève la question de la **protection de l'environnement** : les ressources s'épuisent et la pollution des littoraux s'aggrave (à cause de la concentration des industries sur les côtes). Un exemple frappant est celui des **marées noires**.

La régulation internationale

Face à ce double problème, la communauté internationale a décidé de réglementer l'usage des littoraux : la **convention de Montego Bay**, en 1982, signée à l'ONU, est à l'origine d'un droit de la mer :

- Il définit notamment la **ZEE** (zone économique exclusive) de façon précise : elle s'étend jusqu'à 200 miles nautiques de la côte, et l'Etat mitoyen y est souverain. Cette définition fait encore débat en Asie, notamment entre la Chine et le Japon.
- La convention n'est adoptée qu'en 1994, et **les Etats-Unis ne l'ont toujours pas ratifiée**. L'exploitation des littoraux reste donc au cœur de la stratégie mondiale.

En 1970, le fond des mers et des océans est classé au **patrimoine mondial de l'ONU**. Il gagne ainsi une protection théorique contre les pollutions. Mais celles-ci, comme l'incident de la plateforme **Deep Water Horizon dans le Golfe du Mexique (2010)** le montre, ne s'arrêtent pas pour autant.

